



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

Numéro 4
27/9/13

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient le programme des séances de la journée, un bref résumé des travaux de la veille et des avis d'intérêt général.

Horaire des séances : vendredi 27 septembre 2013

Cinquième réunion du Comité exécutif	9 heures	Salle de conférences 1, 4 ^e étage du Centre de conférences
Deuxième réunion de la Commission technique	9 heures	Salle de conférences 2, 4 ^e étage du Centre de conférences
Troisième réunion de la Commission technique	14 heures	Salle de conférences 2, 4 ^e étage du Centre de conférences
Deuxième réunion de la Commission juridique	14 heures	Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du Centre de conférences

Réunions d'hier

Troisième réunion du Comité exécutif

À sa troisième réunion, tenue le 26 septembre à 9 heures, le Comité exécutif a examiné le point 11 de l'ordre du jour (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012) sur la base d'un exposé présenté par le Président du Conseil. Les dits Rapports annuels (Docs 9952, 9975 et 10001) ainsi que le Rapport supplémentaire pour les six premiers mois de 2013 avaient été distribués à tous les États membres et étaient disponibles sur le site web public de l'OACI, ainsi que sur le site d'A38.

Le Comité exécutif a ensuite entamé l'examen du point 17 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement), qui était divisé en deux parties pour faciliter le débat : *Dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale*, et *Changements climatiques*. Il a achevé ses délibérations sur la première partie, documentée dans trois notes de travail principales présentées par le Conseil : WP/25 (*Faits nouveaux survenus dans l'aviation civile et l'environnement*), WP/26 (*Tendances actuelles et futures en matière de bruit et d'émissions des aéronefs*) et WP/27 (*Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale*). L'examen s'est également basé sur les autres notes suivantes : WP/70, 106, 163

Révision n° 1, 222, 240, 297, 318 et 327 Révision n° 1, et note d'information WP/348. Le Comité exécutif est convenu que ledit Exposé récapitulatif, amendé à la lumière du débat, serait soumis à l'adoption de la Plénière.

Le Comité exécutif a alors entamé l'examen de la deuxième partie, subdivisée en sept questions. Au moment de lever la séance, une série de notes de travail avaient été introduites sur les questions suivantes : *Carburants alternatifs durables pour l'aviation*, documentée dans la note WP/28, présentée par le Conseil, et dans les notes WP/83, 108 et 164 ; *Plans d'action des États concernant les activités de réduction des émissions de CO₂*, documentée dans la note WP/30, présentée par le Conseil, et dans les notes WP/83, 165, 234, 305 et 317 (avec Rectificatif n° 1) ; *Assistance aux États – L'aviation et les changements climatiques*, documentée dans la note WP/31, présentée par le Conseil et la note WP/176 ; *Protection de l'environnement – Faits nouveaux survenus dans d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales*, documentée dans la note WP/32, présentée par le Conseil ; *Initiative de neutralité climatique de l'Organisation des Nations Unies*, documentée dans la note WP/33, présentée par le Conseil ; et *Mesures basées sur le marché (MBM)*, documentée dans la note WP/29, présentée par le Conseil, et dans les notes WP/234, 250, 258, 272, 275 et 350, entre autres. Il a été convenu de reporter la présentation des autres notes de travail sur les MBM et la note WP/34, dans laquelle le Conseil présentait un projet d'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Changements climatiques, à la prochaine réunion, lors de laquelle le Comité exécutif débattrait de l'ensemble de la question des changements climatiques sur la base desdites notes de travail et des notes d'information connexes.

Première réunion de la Commission technique

La Commission technique a tenu sa première réunion le jeudi 26 septembre à 9 heures, sous la présidence de M. Azharuddin A. Rahman (Malaisie). Elle a élu M. Piotr Olowski (Pologne) Premier Vice-Président et M. Luis Coimbra Busch (Bolivie) Second Vice-Président.

Au titre du point 26 de l'ordre du jour (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012), un exposé a été présenté par Mme Nancy Graham, Directrice de la navigation aérienne, sur les activités dans le domaine de la sécurité. Cet exposé sera affiché sur le site web d'A38. La Commission a pris note des parties pertinentes des Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012 et du Supplément pour la première moitié de 2013.

La Commission technique a ensuite entrepris et achevé ses travaux sur le point 27 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation – Politique) et a entamé un débat sur le point 28 (Sécurité de l'aviation – Normalisation), qu'elle poursuivra à sa prochaine réunion.

Les deuxième et troisième réunions de la Commission technique se tiendront le vendredi 27 septembre 2013 à 9 heures et à 14 heures dans la Salle de conférences 2, au 4^e étage.

Première réunion de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa première réunion, qui a commencé à 8 h 40 le jeudi 26 septembre, sous la présidence de M. Pierre Tankam (Cameroun). Le Président du Conseil a ouvert la réunion. Les fonctionnaires du Secrétariat ont été présentés par le Secrétaire de la Commission, M. Rahul Bhalla.

M. Sanjiv Gautam (Népal) et M^{me} Elizabeth García (Equateur) ont été nommés respectivement Premier Vice-Président et Second Vice-Président, sur proposition de la Belgique. Les deux candidatures ont été appuyées par la Chine.

Dans sa présentation à la Commission du projet de Budget pour 2014, 2015 et 2016, le Président du Conseil, M. Roberto Kobeh González, a brossé un tableau complet des facteurs qui ont influencé la formulation du projet de Budget. Dans sa déclaration, il a mis tout spécialement l'accent sur le fait que le Budget a été élargi à cinq (5) Objectifs stratégiques : 1) Sécurité, 2) capacité et efficacité de la navigation aérienne, 3) sûreté et facilitation, 4) Développement économique du transport aérien, et 5) Protection de l'environnement, ce qui en fait un budget plus ciblé que les budgets précédents. Dans sa déclaration, il a fait remarquer que ce budget ne prévoit pas d'augmentation des contributions des États membres par rapport à 2013. Il a également souligné que la contribution mixte introduite en 2010 sera conservée dans le prochain triennat.

Le Président du Conseil a ensuite félicité l'effort de collaboration déployé par le Secrétariat, le Comité des finances et le Conseil dans la formulation du budget.

Le Président a noté qu'aucune délégation ne s'était portée volontaire pour faire partie ni du Groupe de travail sur le budget ni du Groupe de travail sur les contributions. Plusieurs États membres jugent redondant le Groupe de travail sur le budget étant donné qu'après des débats exhaustifs un accord a été conclu sur toutes les parties du budget entre le Secrétariat et le Conseil. Il a donc été proposé que ces groupes de travail soient éliminés. Cette proposition a été appuyée par plusieurs États qui ont indiqué que cela augmenterait l'efficacité des travaux de la Commission.

Par conséquent, toutes les réunions prévues pour le Groupe de travail sur le budget et le Groupe de travail sur les contributions ont été supprimées.

Les points 50, 54, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59 et 60, attribués à la Commission, ont été discutés.

La séance a été levée à 10 h 20.

Étant donné que tous les points attribués à la Commission ont été discutés à la réunion d'aujourd'hui, la réunion prévue pour le **vendredi 27 septembre à 9 heures a été supprimée.**

La deuxième réunion de la Commission se tiendra le **mercredi 2 octobre à 14 heures.**

Quatrième réunion du Comité exécutif

À sa quatrième réunion, tenue le 26 septembre à 14 heures, le Comité exécutif a poursuivi l'introduction des notes WP/234, 350, 272, 83 et 68 Révision n° 3 sur la question des *Mesures basées sur le marché (MBM)*, présentée dans la deuxième partie du point 17 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement) concernant les changements climatiques. Le Comité a alors débattu de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — Changements climatiques, présenté par le Conseil dans la note WP/34, et est convenu que le Président devrait tenir des consultations informelles avec les délégations afin d'améliorer le texte de la résolution révisée de l'Assemblée sur l'exposé récapitulatif figurant en appendice à la note de travail.

Dans ses délibérations, le Comité exécutif a accepté la décision proposée documentée dans les notes de travail ci-après présentées par le Conseil : WP/28 (*Carburants alternatifs durables pour l'aviation*), WP/30 (*Plans d'action des États concernant les activités de réduction des émissions de CO₂*), WP/31 (*Assistance aux États – L'aviation et les changements climatiques*), WP/32 (*Protection de l'environnement – Faits nouveaux survenus dans d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales*), WP/33 (*Initiative de neutralité climatique de l'Organisation des Nations Unies*), et WP/29 [*Mesures basées sur le marché (MBM)*].

Deuxième réunion de la Commission économique

À sa deuxième réunion, tenue le 26 septembre à 14 heures, la Commission économique a commencé par écouter les observations restantes sur le point 40 de l'ordre du jour : Développement économique du transport aérien – Politique.

La Commission a ensuite examiné le point 41 (réglementation économique du transport aérien international) sur la base des notes WP/71, 187 et 203 et de la note d'information 349, après quoi elle a entrepris et achevé l'examen du point 42 (Économie des aéroports et des services de navigation aérienne) sur la base des notes WP/51, 52, 113, 292 et 294 et des notes d'information 201, 295, 315 et 321.

L'examen du point 43 (Données sur l'aviation – surveillance et analyse), a également été achevé sur la base des notes WP/53, 54 et 184 et des notes d'information 181, 182, 184, 319 et 324.

Au titre du point 44, d'autres questions ont été présentées dans la note d'information WP/314.

La Commission a repris l'examen de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien et a approuvé une résolution jointe de la note WP/55 telle qu'amendée.

Exposés présentés par le Secrétariat de l'OACI le 27 septembre 2013

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Sujet : Stratégie TRIP

Présentateur : Mauricio Siciliano, Expert technique – DVLM, Section des politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation

Date et heure : 27 septembre (pause-café du matin)

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Sujet : MBM

Présentateur : Sam Brand, Expert en environnement (Mesures basées sur le marché), Sous-Direction de l'environnement

Date et heure : 27 septembre, 12 heures

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Sujet : ICORAS

Présentateur : Jerome Simon, Gestionnaire d'infrastructures, Section de l'analyse et de la politique économiques ; et Ananthanarayan Sainarayan, Expert en environnement (Modélisation)
Sous-Direction de l'environnement

Date et heure : 27 septembre (pause-café de l'après-midi)

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Ordinateurs

Huit postes de travail informatiques, dotés de la plupart des outils Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel web. Trois autres ordinateurs et une imprimante sont également disponibles au Centre d'affaires situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Documents de l'Assemblée : www.icao.int/a38

Documents de référence : se rendre à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net>
et entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 4^e étage du Centre de conférences, est ouverte de 8 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 38/1 – 13/13 de l'OACI, se rapportant à la trente-huitième session de l'Assemblée (Montréal, 24 septembre – 4 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **deux** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Mémoires de M. Assad Kotaite

1.1 L'ouvrage sera en vente à l'entrée de la Salle du Conseil pendant la séance de signature, et tout au long de l'Assemblée au Commissariat de l'OACI et à la Boutique de l'Association du personnel. On peut également l'acheter sur le site web de l'OACI. L'édition reliée coûte 37,95 CAD et l'édition à couverture souple, 23,95 CAD.

2. **Documentation et objets personnels laissés dans les salles de conférences**

2.1 Les délégués sont priés de ne pas laisser de documentation dans les salles de conférences. Des bacs spéciaux ont été placés au fond de chaque salle à cette fin. Les délégués sont également priés de ne pas laisser de valises ou d'objets personnels dans les salles de conférences ou auprès du préposé pour des raisons de sécurité, et du fait que l'OACI décline toute responsabilité pour la perte de ces objets.

3. **Fonctionnement du Centre de lettres de créance et d'inscription les jours des élections du Conseil**

3.1 Prière de noter que le Centre de lettres de créance et d'inscription suspendra ses activités à 8 heures pour les élections du Conseil lors de la séance plénière du 28 septembre et à 13 heures pour les élections du Conseil lors de la séance plénière du 1^{er} octobre. Il reprendra ses activités normales après la fin des élections.

4. **Liste des délégués**

4.1 La liste des délégués a été publiée sur le site web public de l'OACI (<http://www.icao.int/a38>). Tous les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

5. **Attribution des places**

5.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

5.2 Dans la Salle de conférences 1 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). La Salle de conférences 6, située au 3^e étage du Centre de conférences et dotée de moyens audio et vidéo dans les six langues officielles, absorbera le trop-plein des autres salles. Dans la Salle de conférences 2 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). Dans la Salle de conférences 3 (1^{er} étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations d'observateur dans les Salles de conférences 1, 2 et 3 vu la capacité limitée de ces salles. Un maximum d'une place par délégation d'observateur peut donc être attribué selon le principe premier venu, premier servi. Une place sera réservée à l'avant de la salle (marquée « Présentateur ») pour la présentation de leurs notes par les délégations d'observateurs

5.3 Les débats de la Commission technique sont diffusés en direct (audio seulement) sur le Web (<http://www.icao.int/meetings/a38/pages/default.spx>).

6. **Matériel d'interprétation simultanée**

6.1 Les délégués trouveront sur les tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Original	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

7. **Système d'écoute (MX)**

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	CR 1	CR2	CR3	CR5
Orateur	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

8. **Départ prématuré des participants**

8.1 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences.

9. **Services de commissariat**

9.1 L'horaire du Commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Lundi – vendredi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)
Samedi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences.

Enveloppe philatélique spéciale

Une enveloppe philatélique spéciale sera émise à l'occasion de la 38^e session de l'Assemblée de l'OACI (A38).

On peut se procurer cette enveloppe imprimée en quantité limitée au prix de 4 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au premier étage du Centre de conférences.

Cette enveloppe sera vendue avec deux timbres différents, qui porteront tous deux le même cachet/dessin sur le côté gauche.